

Demande d'un extrait d'acte de baptême

L'Évêché de Nancy est habilité à délivrer des extraits d'actes de baptême et de confirmation. Ceux-ci sont des actes privés qui ont un caractère confidentiel. Ils ne peuvent être délivrés que par voie postale à la personne qui a reçu le sacrement (aux parents, pour un enfant mineur) ou à la paroisse qui en a besoin pour la préparation d'un sacrement.

Merci d'accompagner toute demande d'une **copie du passeport ou de la carte nationale d'identité** de la personne concernée. Pour l'envoi du document, merci de **joindre une enveloppe timbrée** à l'adresse de la personne concernée.

Après avoir complété les rubriques ci-dessous, merci de retourner votre demande à l'adresse suivante :

Service des actes de catholicité Évêché de Nancy - CS 40260 - 54005 Nancy Cedex

Nom
Prénom(s)
Né(e) le à
fils - fille (rayer une des 2 mentions) de M. et de Mme
Baptisé(e) le à
Motif de la présente demande et date de la célébration
Votre adresse actuelle Téléphone///